

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE-RENDU**

**DE LA SEANCE DU VENDREDI 09 AVRIL 2019  
A 20 heures 30 EN MAIRIE DE TILLY  
Convocation 01 avril 2019**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE**

\*\*\*

**ETAIENT PRESENTS**

M. Patrick JOURDAIN, Maire  
Mme Annabelle MARCHE, 1ère Adjointe  
M. Maurice GARSULT, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
M. Jacques BOITTE,  
M. Robert SLOVES,  
M. Nicolas AUMONIER,  
Mme Anne-Marie CHEVALIER,  
Mme Françoise POUCHUCQ,  
Mme Annabelle MERIEAU,  
Mme Anne BLOOMFIELD,  
Mme Aurélie LEFEBVRE,  
M. Michel GALMEL

**ABSENTS EXCUSES**

M. Mickaël STIENT  
Mme Maud STORTZ

Soit 14 membres en exercice

Présence de M. Guillée, Trésorier de Vernon et receveur municipal de Tilly depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

**NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Claire BLOT en qualité de Secrétaire de séance.

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :**

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarque approuve le précédent compte rendu

**2) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :**

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2018 de la Commune.  
Après avoir répondu à toutes les questions, et Monsieur le Maire ayant quitté la salle de Conseil, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le Compte Administratif de 2018.

Le compte de gestion dressé par le receveur municipal de la commune en 2018 est également approuvé.

### 3) AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire expose :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de **496 679,81 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

		<b>EUROS</b>
<b>A</b> RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT :	82 388,72
	DEFICIT :	0,00
<b>B</b> RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	EXCEDENT :	414 291,09
	DEFICIT :	0,00
<b>C</b> RESULTAT A AFFECTER (=A+B)		<b>496 679,81</b>
<b>D</b> solde d'exécution de la section d'investissement	EXCEDENT :	<b>0,00</b>
	DEFICIT :	<b>1 535,10</b>
<b>E</b> Restes à Réaliser de la section d'investissement	DEPENSES :	12 000,00
<b>F</b> Restes à Réaliser de la section d'investissement	RECETTES :	0,00
<b>G</b> solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT (+) de financement	-12 000,00
	ou BESOIN (-) de financement	
<b>H</b> BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)		<b>13 535,10</b>
AFFECTATION DE C		
<b>1</b> en réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)		<b>13 535,10</b>
<b>2</b> Affectation facultative complémentaire en réserves au 1068		<b>0,00</b>
<b>3</b> report en fonctionnement au compte R 002 (=C-H)		<b>483 144,71</b>
pour mémoire report en investissement	au compte D 001 (=D)	<b>1 535,10</b>
	au compte R 001 (=D)	0,00

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité,

### 4) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2018 :

- Taxe d'habitation : 6.99 %
- Taxe foncière sur le bâti : 11.00 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 25.53 %

Il est proposé au conseil de valoriser le produit attendu de la fiscalité directe locale pour 2019 à 86 747 € sur la base des valeurs locatives estimées par la DGFIP et de ne pas modifier les taux. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité La reconduction des taux :

- Taxe d'habitation : 6.99 %
- Taxe foncière sur le bâti : 11.00 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 25.53 %

Monsieur le Maire remercie les services de la DGFIP qui ont contribué à l'élaboration du budget communal.

## 5) SUBVENTIONS MUNICIPALES : Décision du Conseil.

Monsieur le Maire propose d'affecter les subventions pour l'année 2019 et donne lecture de l'état C3.1 :

COMMUNE DE TILLY (27644)		ETAT C3.1	
TITULAIRES		2019	
SUBVENTIONS PRIVEES			3 000,00
AINES		450,00	
COMITE DES FETES		450,00	
SPORT HEUB		30,00	
AMIS MONUMENTS SITES EURE		30,00	
APEER		0,00	
CFAIE (5-1 ayant quitté commune)		80,00	
ECOUTE SOLIDARITE		200,00	
CFA VIMOUTIERS		0,00	
KARATE ECOS		0,00	
UNC POMPIERS		20,00	
CFA EVREUX		0,00	
ECOLE JEUNES SAPEURS POMPIERS		20,00	
ANCIENS COMBATTANTS		30,00	
AUTRES (SI BESOIN)		1 690,00	
	CCAS	0,00	0,00
	SDIS INCENDIE	12 014,00	12 014,00
<b>ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>			
	SIVOS ET SIGV		42 302,00
	SIVOS TILLY-HEUBECOURT	18 400,00	
	SYNDICAT INTERCOMM GESTION VERNON	4 000,00	
	RVT A.C. PERISCOLAIRE SNA reçues TILLY	19 902,00	

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte les subventions à l'unanimité.

## 6) VOTE DU BUDGET 2019

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019. Il est fait remarquer que le budget est établi de manière « prudente » qui minimise les recettes attendues :

Monsieur le Maire donne quelques précisions sur certains postes du budget.

Les principaux investissements avaient déjà été évoqués lors de réunions précédentes, à savoir :

- Poursuite de la remise en état de la « maison des services et des associations »
- Accessibilité et sécurisation des bâtiments communaux
- Cimetière : reprise concession et création d'un ossuaire
- Autres

un report à nouveau suffisant pour répondre à ses prérogatives.

Cependant, le Conseil pourra être saisi en cours d'année et la ligne « Autres à affecter » sera mise à contribution pour répondre aux besoins éventuels.

Les membres du Conseil Municipal valide ces propositions à faire figurer au budget primitif 2019.

## **7) TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS : Priorité du Conseil.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que malgré le dépôt de quatre dossier DETR, la commune n'a pas été retenue sur ses dossiers. De ce fait, il est proposé de prioriser les travaux d'investissement prévus et de reporter ceux prévus pour le périscolaire en attendant des financements d'une autre origine.

Le Conseil a l'unanimité approuve cette décision.

## **8) INFORMATIONS AU CONSEIL**

Comme à chaque Conseil, le Conseil est informé des événements de la période :

1- Pour mémoire les élections européennes du dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h, et il est demandé à chacune et chacun sa disponibilité pour cette journée.

2- PLU : la Préfecture a informé la commune que le PLU approuvé en séance du 19 mars ne fait pas l'objet de remarques particulières. Comme convenu l'instruction des permis de construire est confié au service IDS de la communauté d'agglomération ; Monsieur le Maire ne souhaitant pas instruire ce genre de dossier qui demande une compétence spécifique.

3- Zone 30 il est proposé d'installer deux zones 30 dans les deux sens. Une du 6 au 20 rue Grande ; l'autre du 52 au 62 rue Grande afin de répondre aux riverains et aux parents d'élèves sollicitant cette mesure. Le Conseil approuve cette décision.

## **9) QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire fait part de son regret que le diocèse n'a pas officié depuis le 5 octobre 2018, et s'interroge sur intérêt concédé à notre église. Mme Françoise POUCHUCQ informe le conseil qu'une messe sera célébrée le samedi 27 avril. Souhaitons que notre église qui sera rénovée pour être plus attractive soit ouverte plus souvent.

Notre secrétaire donne lecture de la demande d'une administrée souhaitant prendre un bail dans la maison des associations. Le Conseil après en avoir délibéré, ne souhaite pas donner une réponse favorable à cette demande.

Mme Annabelle MARCHE fait part des résultats de la journée « geste premiers secours » et « attitudes devant un feu domestique ». Journée intensive, bons nombres d'acteurs satisfait de cette formation. Journée à renouveler.

Le Conseil n'ayant plus de question et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 h 25.

La prochaine séance est prévue fin juin. Monsieur le Maire remercie M. Guillée pour sa présence et sa participation à l'élaboration du budget communal.